

## **Intervention sur l'avenir du FRET**

**Vendredi 12 septembre 2008 – Saint-Pierre-des-Corps**

Le premier point que je souhaite aborder c'est que le trafic FRET a diminué au cours des premiers mois de 2008, par rapport à 2007, qui était déjà en recul par rapport aux années précédentes. Comme le projet de texte de loi sur le Grenelle, dans son article 10, prévoit que l'activité Fret doit augmenter de 25 % à horizon 2012 par rapport à aujourd'hui, si nous sommes déjà en diminution par rapport aux années précédentes, l'augmentation voulue à l'horizon 2012 revient en gros à revenir à la situation d'il y a un, deux ou trois ans, je n'ai pas fait le calcul, je n'ai pas les chiffres précis, mais vous voyez mon raisonnement. Donc, il y a quand même une forme d'escroquerie intellectuelle, à dire que le grand projet du Grenelle de l'environnement affiche des objectifs volontaristes alors que ces objectifs sont loin d'avoir l'ambition qu'ils paraissent avoir. J'interviendrai donc à l'Assemblée, sur l'article 10 du projet de loi qui est principalement au cœur de nos préoccupations ; je vous proposerai que nous puissions débattre de la manière justement d'être le plus offensifs et efficaces possible dans le cadre de ce débat parlementaire, pour montrer d'une part que les objectifs annoncés sont en réalité insuffisants et d'autre part, que même si on veut atteindre ces objectifs, ça n'est pas en poursuivant la politique qui est annoncée qu'on y arrivera. Et je passe sur les répercussions sur l'environnement de l'abandon du fret dans notre région, elles ont été évoquées : c'est 26.000 camions de plus par an dans notre département, ce qui veut dire évidemment de la pollution, mais ce qui veut dire aussi des encombrements, de la circulation, des dangers sur les routes tourangelles et en particulier dans ce secteur de l'agglomération et de Saint-Pierre plus spécifiquement. C'est le premier point qui me paraît quand même tout à fait problématique.

Le deuxième, c'est qu'on voit bien se profiler derrière la politique qui nous est proposée, qui nous est imposée, une politique qui revient à décharger les missions de service public sur un certain nombre d'acteurs privés. Parce qu'au fond, ce que l'on nous dit, avec Proxirail et avec la mise en place de ce réseau de proximité, c'est qu'il y aura les grands réseaux, les trois grands « hubs » au niveau national et international, et puis pour le reste, et bien trouvez des solutions locales et puis si possible faites-les financer par vos collectivités territoriales. On voit bien comment on assiste à un double désengagement : d'un côté, la SNCF qui dit « moi je ne m'occupe plus que de ce qui est rentable, directement rentable » sans chercher d'ailleurs à faire en sorte que le reste le soit, « je ne m'occupe que des missions qui pour moi, sont prioritaires, pour le reste c'est à vous de vous débrouiller » et comme « c'est à vous de vous débrouiller », deuxième désengagement « ce n'est plus moi SNCF, avec le financement de l'État, qui vais subvenir aux besoins du fret, il faut que vous vous retourniez du côté évidemment de la Région », et puis on voit bien qu'on va nous demander (aux villes, au Conseil général...) de nous engager aussi. Et ça, ça me paraît absolument inadmissible. Simplement, la difficulté ou le problème, c'est que, ce que l'on voit pour le FRET et la SNCF, on le voit malheureusement dans d'autres secteurs de l'activité publique aujourd'hui dans notre pays.

Le troisième point, sur lequel je voudrais insister, qui malheureusement là encore me semble révéler une ligne force de la politique de ce Gouvernement, c'est la question de l'aménagement du territoire. Je ne vais pas revenir sur ce qui a été dit, et que je partage

entièrement, sur la nécessité de maintenir une activité FRET à Saint-Pierre-des-Corps, de la maintenir pour la façade atlantique et dans l'ensemble des points de cette façade atlantique. Mais au fond, en renonçant à cet axe géographique, le Gouvernement nous dit clairement, à travers la SNCF, qu'il renonce au développement de toute une série de secteurs de notre territoire. Et, évidemment ça n'a rien à voir, mais l'annonce du désengagement de l'État d'un certain nombre de secteurs dans notre département, plutôt ruraux par ailleurs, montre bien qu'il y a au fond, un recentrage des activités de l'État, ou liées à l'État, sur certains axes qui sont considérés comme prioritaires. Alors, pour certaines activités, on va dire « on renonce au rural et on se concentre dans l'urbain » et pour d'autres on dit « on renonce à certaines villes au profit d'autres ». Donc il y a un double mécanisme qui fait que, d'ici quelques années, si on suit cette pente, le territoire français sera organisé autour de la capitale, de Lyon, de Marseille, de quelques grandes métropoles, si j'ose dire nationales, et que l'on abandonnera le reste du territoire à un avenir, sinon incertain du moins secondaire. Et je crois que c'est aussi contre cela que nous devons nous battre : pour le fret, comme pour la question de La Poste, de l'hôpital, des trésoreries, de l'école, des sous-préfectures et de l'ensemble des services publics dans notre territoire.

C'est dans cet état d'esprit que j'aborderai le débat parlementaire qui aura lieu au début du mois d'octobre, pour ce qui est de l'Assemblée nationale. Merci. Bonne mobilisation et bon courage.